

COMMUNE DE SAINT-GILLES  
Service de l'Urbanisme  
Place M. Van Meenen, 39  
1060 BRUXELLES

V/Réf : pu 2011-138  
N/Réf. : AVL/ah/SGL-2.321/s508  
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

**Objet :** SAINT-GILLES. Rue Africaine, 52. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation d'une maison en trois logements (travaux en cours).  
*Dossier traité par M. A. Lopez Vazquez.*

Suite à votre courrier du 19 septembre 2011 sous référence, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 5 octobre 2011.

Le dossier concerne un immeuble situé dans la zone de protection de la maison Horta ainsi que dans la zone tampon délimitée par l'Unesco autour de celle-ci dans le cadre de l'inscription de l'œuvre de Horta sur la liste du Patrimoine mondial. La demande vise la transformation d'une maison unifamiliale en trois logements. Selon les photos jointes au dossier les travaux semblent déjà en cours.

La Commission n'a pas traité la demande dans le détail **car elle constate que les travaux proposés n'auront que peu d'impact sur le bien classé**. Elle considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique que patrimonial (respect du RRU et autres réglementations en vigueur).

Cependant, la CRMS constate que le traitement de la façade arrière, qui est proposé par le projet, est inadapté à la typologie de la maison (modification importante des baies de fenêtres). En plus, le projet prévoit l'implantation d'un hall et d'une remise à vélo dans la pièce du milieu du rez-de-chaussée ainsi que l'aménagement d'une salle de bains dans la pièce avant du premier étage. Ces transformations porteront atteinte au dispositif en plan caractéristique de trois pièces en enfilade. Le projet devrait être amélioré sur ce point. Enfin, la Commission demande de rester attentif à la présence éventuelle d'éléments intérieurs de qualité présentant un intérêt patrimonial, de manière à les conserver dans les meilleures conditions (les travaux d'électricité semblent menés de manière assez 'sauvage').

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme M. Kreutz) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)